

## 16ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel

### Examen sur le Canada (26 avril 2013)

#### Intervention du Cap-Vert : M. BARROS

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions et félicitons la distinguée délégation du Canada pour la présentation détaillée de son rapport national.

Nous notons que le traitement des questions des droits humains est servi au Canada par un tissu institutionnel et des procédures nourris, et que le rapport rend compte de multiples actions par les autorités canadiennes aux niveaux fédéral et des états, adressées, entre autres, aux questions diverses et complexes que pose la situation des peuples autochtones.

Dans ce domaine il est à saluer notamment le fait que le Canada ait souscrit à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de Peuples autochtones, et mis sur pied le Tribunal des revendications particulières.

Dans le cadre des mesures sur de nombreux domaines que le Canada continue d'entreprendre en vue d'élever davantage la promotion et protection des droits humains dans le pays nous souhaitons lui adresser les 2 recommandations suivantes :

1. Considérer l'adoption d'un plan d'action national pour l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de Peuples autochtones, et y mettre en œuvre, entre autres, les recommandations du Comité des Droits de l'Enfant sur le système national de protection des enfants autochtones, ainsi que des mesures efficaces de lutte contre la violence exercée à l'égard des femmes et filles autochtones ;
2. Adhérer à la Convention internationale sur la protection des Droits des Travailleurs migrants et des Membres de Leur Famille.

Nous souhaitons au Canada tout le succès dans la poursuite de ses efforts en faveur des droits humains dans le pays.

Merci, Mr. le Président.